

CLUB DES SPORTS ET LOISIRS DE BONS EN CHABLAIS

ADOLESCENTS

FICHE D'ADHÉSION 2019-2020

ENFANT

NOM : PRÉNOM :

DATE NAISSANCE : Groupe Sanguin :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

RESPONSABLE LÉGAL

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

E-MAIL :

J'autorise le CLUB DES SPORTS ET LOISIRS DE BONS EN CHABLAIS à utiliser l'image de mon enfant à titre gracieux pour l'illustration de tout document utile au club (brochures, articles de presse, etc...), sur tout type de support (papier, électronique).

En cas d'opposition, merci de cocher cette case ☐

LE : À :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL

.....

RÈGLEMENT ADOLESCENTS CSL BONS EN CHABLAIS

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical (valable 3 ans) est obligatoire et doit-nous être donné le jour de votre inscription au club ou après les deux séances gratuites. Il nous faut un certificat indiquant aucune contre-indication à la pratique de ou des activités.

ASSURANCE

Le club dispose d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance de groupe couvrant les accidents survenant lors de l'activité et les rencontres loisirs. (voir fédération pour les compétitions).

RESPONSABILITE

Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable les aura pris sous sa responsabilité pendant le créneau horaire. A la fin du créneau horaire, les ados ne sont plus considérés sous la responsabilité du club. Tout ado désirant partir avant la fin du créneau ne pourra le faire que sur présentation écrite d'une autorisation parentale.

En cas d'accident, le responsable légal en sera informé par téléphone ainsi que les services de santé publics.

VACANCES SCOLAIRES

Pendant les petites vacances scolaires, il est possible que la session soit suspendue si absence du responsable. Dans ce cas-là, vous recevrez un mail de confirmation de fermeture. Sans ce mail de notre part, vous pouvez considérer que la session aura lieu. Pendant les vacances d'été, il n'y aura pas d'activité.

PERIODE D'ESSAI

A l'issue des deux séances d'essai, vous avez jusqu'à début octobre pour que votre dossier d'inscription soit complet (fiche d'adhésion et règlement dûment signés et certificat médical) pour poursuivre l'activité au sein du club. Sinon l'accès aux terrains vous sera refusé.

ECHAUFFEMENT

L'échauffement réduit le risque de problèmes musculaires et de blessures. Ainsi, un petit échauffement est imposé pour le bon déroulement de la séance.

MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Nous vous demandons également de vous investir dans l'installation et le rangement du matériel, ce qui permettra un début d'échauffement et de jeu plus rapide pour tous. Il est important de laisser la salle en un état irréprochable avant de quitter la salle. L'adhérent devra se munir de chaussures de sport en salle **non marquantes** et d'une tenue de sport adéquate.

COMMUNICATION

Si fermeture exceptionnelle de notre part, nous vous préviendrons par mail dans les plus brefs délais.

VOL

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte. Les affaires non utilisées doivent restées obligatoirement dans le casier verrouillé par vos soins par un code à 4 chiffres tapé 2 fois.

FONCTIONNEMENT

Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'heure d'arrivée puisque nous badgeons un quart d'heure avant le début de l'activité et que l'ouverture de la porte est effective pendant 20 min. Ensuite, il vous sera impossible de rentrer et nous ne pourrons pas faire des allers-retours jusqu'à la porte d'entrée.

EXCLUSION

En cas de non-respect du règlement ou en cas d'attitude inappropriée, l'adhérent peut être exclu du cours sans possibilité de retour durant la saison ni de remboursement.

Date :Signature du responsable légal :

Signature de l'enfant :